

Mairie du Kremlin-Bicêtre
REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRÊTÉ N° 2026-320
**Désignation de Monsieur Jean-Pierre RUGGIERI en qualité de représentant
du Maire au sein de la commission d'ouverture des plis –
Gestion déléguée de la concession du mobilier urbain**

Le Maire du Kremlin-Bicêtre,

Vu le Code de la commande publique, notamment les dispositions relatives aux contrats de concession ;

Vu les articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs aux délégations de service public ;

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 28 mars 2026,

Vu le procès-verbal de l'élection des adjoints en date du 28 mars 2026,

Vu la délibération n° 2026-045 portant désignation des membres de la commission d'ouverture des plis relative à la gestion déléguée de la concession du mobilier urbain,

Vu l'arrêté n°206-222 portant délégation de fonctions à Monsieur Jean-Pierre RUGGIERI, 1er adjoint au Maire,

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Jean-Pierre RUGGIERI, 1er adjoint au Maire, est désigné pour représenter Monsieur le Maire et suppléer, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, la présidence de la commission d'ouverture des plis relative à la concession de mobilier urbain.

Article 2 - La présente désignation subsistera tant qu'elle ne sera pas rapportée et cessera de plein droit au terme du mandat du Maire.

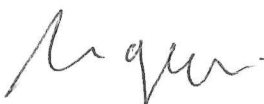
Article 3 - Le Directeur Général des Services de la Commune est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 - Un exemplaire de cet arrêté sera adressé :

- à l'intéressé pour exécution ;
- au Préfet du Val-de-Marne ;
- publié conformément à l'article L.2131-3 du Code général des collectivités territoriales.

Fait au Kremlin-Bicêtre, le 06/05/2026

Spécimen de signature :



Maire,
Liguel ZINCIROGLU

Délais et voies de recours : le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, via la plateforme « Télérecours citoyens »

Accusé de réception en préfecture
09/05/2026 10:08:56
Date de télétransmission : 18/05/2026
Date de réception préfecture : 18/05/2026